



**Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal du 6 Juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le six juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie SAVILL, Maire.

Date de convocation : 30 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants : 10

Etaients Présents : Messieurs Jean-Claude BERNAY, Didier DAINE, Philippe MICHEL, Daniel TREUVELOT, Mesdames Marta BEILIN, Stéphanie CHORIN-SAVILL, Albana WANNER.

Etaients Absents excusés : Madame Frédérique STEAD (pouvoir à Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL), Monsieur François BRIANDET (pouvoir à Madame Albana WANNER), Monsieur Alain KUTOS (pouvoir à Monsieur Daniel TREUVELOT)

Etait Absent : Monsieur Guy ATSE

Secrétaire de séance : Monsieur Didier DAINE

Autorisation donnée à Madame le Maire pour signer une convention avec le Département concernant le dispositif "Arbre remarquable"

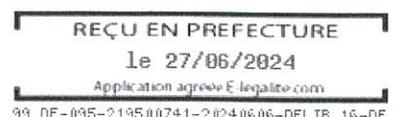
Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Départemental en date du 9 février 2024 relative au dispositif "Arbre remarquable",

Vu le projet de convention proposé par le Département,

Considérant l'importance de la préservation et de la valorisation du patrimoine arboré de la commune,



Considérant que le dispositif "Arbre remarquable" permet de mettre en valeur et protéger les arbres exceptionnels de la commune,

Considérant que la participation à ce dispositif est dans l'intérêt de la commune et de ses administrés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. **D'approuver** les termes de la convention à intervenir entre la commune de Boisemont et le Département concernant le dispositif "Arbre remarquable".
2. **D'autoriser** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents et actes nécessaires à son exécution.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Secrétaire de Séance
Didier DAINE



Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie HORIN-SAVILL



REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2024

Application agréée E-legalite.com